République Française
Département de la Moselle
Canton du Pays Messin

Mairie de NOISSEVILLE
38, rue principale
57645 NOISSEVILLE

Tél : 03.87.76.72.68
accueil.mairie@noisseville.fr

Noisseville, le 16 octobre 2026

AUTORISATION DE DEMARCHAGE A DOMICILE

Pour faire suite à votre demande reçue en Mairie le 16/10/2026 ;

Je soussigné Geoffrey SCHUTZ, Maire de Noisseville, autorise le démarchage à domicile de

Nom, adresse: M. Bruno DI BLASI
5C Rue de la Fontaine
57645 NOISSEVILLE

Les personnes listées ci-dessous sont autorisées au démarchage et doivent présenter cette attestation ainsi qu'un justificatif d'identité et carte professionnelle.

Nom démarcheur(s): Monsieur Bruno DI BLASI

Attestation de démarchage valable du Lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre 2026 inclus

SANS DÉCLARER VENIR DE LA PART DE LA MAIRIE

Objet : Présentation et Prospection immobilière

Le Maire

Geoffrey SCHUTZ